



LE MORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 67 - FEVRIER 2006

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

Plongée reprise 2006

Samedi 22 janvier 2006, une matinée plutôt frisquette température extérieure 12 à 13°, température de l'eau équivalente, 9h30 toujours personne en vue du club, pour la plongée de reprise hivernale, tiens! des nouveaux qui arrivent du Vaucluse, ils ont fait des Kilomètres pour faire une plongée à Callelongue, et quelle plongée l'Ancre de la calanque mondialement connue.

Enfin voici "Véro" qui arrive transie de froid, suivie de "Michel" encore dans son sommeil, le parisien, notre "colon Frédéric", toujours en forme, c'est normal il arrive de Nouméa.

Alors que "Sami" le photographe de l'extrême, bricole encore un boîtier pour des essais de flash asservi dans le milieu aquatique, sous les conseils toujours pertinents de "Marc".

Le téléphone sonne c'est "Lionel" qui doit se réveiller pour nous dire qu'il arrive incessamment sous peu. 10 h 45 Gmt tout ce petit monde est prêt pour la visite de l'ancre, qui pour un jour d'hiver n'aura jamais reçue autant de visites.

Jean-Claude EUGENE



Assemblée générale MSLC Plongée



Compte rendu de l'assemblée Générale du 11/02/06

Les planches de la présentation sont jointes en annexe (uniquement pour les adhérents)

Présents : 22 Représentés : 10 Total : 32 sur 43.

Le quorum étant atteint : 14 h 30 ouverture de la séance.

Info complémentaire concernant le bail de Callelongue donnée par Corinne Braun : Suite au Jugement du 8 novembre, le juge a nommé un expert qui est venu dans nos locaux fin janvier.

Celui ci doit rendre ses conclusions fin mars.

Proposition d'augmentation du prix des plongées

Suite au débat sur l'augmentation de 2 € par plongée pour compenser l'augmentation des frais de carburants, il a été décidé de sursoir à l'augmentation jusqu'au mois de juin dans l'attente d'un recul suffisant sur la consommation du nouveau moteur 4 temps du "SUSCLE II"

Renouvellement partiel du bureau

Lucien Sinapi et Mario Santoro sont réélus à l'unanimité à leur poste respectif de président de la section et de responsable bateau

Journée de travail

La date sera communiquée sous peu en fonction de la mise à l'eau de la barge

Projet de développement de la section

Corinne Braun informe d'un projet visant à étendre l'activité de la section sur une période plus large. Une première réunion de travail est prévue le 11 mars après-midi à Callelongue.

17 h 30 l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée, nous passons au traditionnel Gâteau des Rois et au pot de l'amitié.

Jean-Pierre Parcy et Jean-Claude Eugène

TIV

Le 11 mars 2006 aura lieu la journée TIV. A cette occasion les TIV du club examineront les bouteilles et délivreront les macarons permettant l'utilisation et le gonflage des bouteilles. Je profite de l'occasion que les bouteilles de plongées doivent être ré-éprouvées tous les deux ans. Cependant dans le cadre de bouteilles inscrites sur le registre du club et pour lesquelles une inspection visuelle est opérée chaque année par un TIV (Technicien Inspection Visuelle), l'intervalle est porté à cinq ans. Les personnes intéressées devront apporter leur bouteille, robinetterie démontée si possible. Ceux qui ne feraient pas inspecter leur bouteille à cette occasion devront le faire faire à leur frais dans un organisme agréé sous peine de ne pouvoir utiliser leur bouteille. Les bouteilles concernées par la ré-épreuve seront également préparées à cette occasion. Il est à noter que les opérations TIV effectuées par le club sont gratuites pour leur adhérents et que les ré-épreuves bénéficient d'un tarif préférentiel.

L'arrêt des activités sub-aquatiques

Article du docteur Sciarli: Médecin de la FFESSM: je cite:

En ce qui concerne la cessation des activités sous-marine, il faut savoir que la pratique du r autonome relève beaucoup plus d'une technique que d'un sport. Evidemment, ils toujours possible dans des circonstances « sportives », ne serait-ce qu'en transportant jusqu'au lieu choisi pour l'immersion, bouteille et ceinture plombée, lorsqu'un lumbago n'est pas à redouter. Plus fréquemment, le plongeur vieillissant recherchera souvent le confort; la mise à l'eau s'effectuant alors à partir du pont d'un bateau aménagé spécialement avec une grande échelle dans les minutes qui suivent l'équipement.

Si le sujet n'est pas émotif, sa circulation coronaire n'aura pas à souffrir grâce à l'hyperoxie relative, dépendant des pressions partielles majorées par la profondeur; cette situation tendrait même à s'opposer à la genèse ou à la prolifération d'une néoformation à l'âge où leur fréquence croît.

Par conséquent, aucun motif ne saurait empêcher la poursuite tardive des activités subaquatiques par un homme en bonne santé, soixante-dix ans et même d'avantage. A condition qu'il respecte strictement les procédures de plongée pour éviter qu'une ostéoarthropathie dysbarique ne vienne altérer d'avantage une structure osseuse et cartilagineuse sénescence.

Commentaire personnel

Cet article proposé par un ex-adhérent moniteur du club risque de déclencher une polémique « stérile » entre partisans et détracteurs dans laquelle il ne faut pas entrer. Il doit être considéré comme une expression de libre parole, la sagesse en la matière étant d'écouter son corps et son médecin et de ne pas croire qu'on a toujours son corps et ses artères de vingt ans.

Divers

A noter le site: www.ProTekSea.com pour les amateurs de cartes marines, livres sur la plongée ou sur la mer la plaisance.....